

28 AVRIL Journée internationale de mobilisation sur la santé et la sécurité au travail.

La CGT refuse de perdre sa vie à la gagner !

En France, perdre sa vie à la suite d'un accident du travail est toujours possible! Les suicides sur le lieu de travail témoignent eux aussi de conditions de travail insupportables.

Les politiques de dérégulation du marché du travail et la réduction des moyens d'action des représentants du personnel ont aggravé les conditions de travail et la prévention des risques professionnels.

La FNME-CGT tire la sonnette d'alarme sur les impacts des décisions gouvernementales sur le service public de l'énergie.

Les risques psychosociaux et les atteintes graves à la santé sont en hausse, avec une pression constante sur les salariés pour produire plus avec moins.

Le delta entre le travail prescrit et le travail réel s'accroît dans les entreprises avec pour conséquence, outre les risques sur l'intégrité physique des salariés, une véritable perte de sens au travail générant des fatigues psychiques lourdes allant parfois jusqu'au burn-out ou aux accidents cardio-vasculaire.

La FNME-CGT appelle à renforcer les droits et les pouvoirs des représentants du personnel, les effectifs dans les services et à réinternaliser les activités pour améliorer les conditions de travail et redonner du sens au travail.

L'accidentologie n'est pas une fatalité ! Il est grand temps que les entreprises s'inscrivent dans la prévention primaire pour supprimer les risques et transformer le travail afin d'enrayer la spirale des blessures et des décès au travail.

Rappelons que le travail doit être adapté à « l'homme » et non l'inverse !



**LE 28 AVRIL 2025 - LA FNME-CGT APPELLE
À PARTICIPER AUX INITIATIVES LOCALES**

**M
O
B
I
L
I
S
A
T
I
O
N**